

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-066

Séance du 22 SEPTEMBRE 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
Date de la Convocation	: 12/09/2025
Convocation affichée et diffusée le	: 12/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux septembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. GAY Richard, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément M. ROCHE Gilles et Mme SOUZY Eva.

ABSENT :

POUVOIR :

Mme MARTIN GAJAC Corinne a donné pouvoir à Mme Pascale GAUTIER-WILL

Mme GONZALEZ Sindy a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative n° 4

comptes	Intitulé du compte	Chapitre Opérations	Libellé	DM N° 4 du 22 septembre	
				Augmentation de Budget	Diminution de budget
203	Frais d'études et de recherche	393	Etude RD 28H	1 792,20 €	
2152	Installation de Voirie	579	Voirie PAV route de Jassans	2 556,00 €	
2172	Agencements et aménagements de terrains	581	Plantation de haies	4 500,00 €	
10226	Taxe d'aménagement restitution)			4 595,86 €	
2132	Bâtiment privé	542	Construction nouveau CTM		13 444,06 €
			Totaux	13 444,06 €	13 444,06 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité la décision modificative ci-dessus et dit que les crédits sont inscrits au BP 2025

Ainsi fait et délibéré le 22 septembre 2025

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS



La secrétaire de séance
Sindy GONZALEZ

